



CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

le samedi 21 mars 2026 à 9h

En mairie, salle du Conseil, 13, rue du boulanger

Cette séance se déroulera conformément aux dispositions des articles L.2121-7, L.2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints au Maire
5. Indemnités de fonction des élus : du maire, des adjoints et des conseillers délégués
6. Désignation des membres du SIVOS
7. Lecture de la Charte de l'Elu Local
8. Questions diverses

A Mirmande, le 17 mars 2026

Le Maire,
Benoît MACLIN

